

Politique d'Achats Responsables



Objet

Conformément aux 10 Principes du Pacte mondial des Nations unies, L & L Products exprime ici son point de vue et ses engagements en matière d'achats responsables et donne des indications à ses employés sur les attentes à l'égard de ses fournisseurs en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Portée

Cette politique s'applique à toutes les entités de L & L Products dans le monde. Chaque entité est tenue de définir des objectifs et des actions pour atteindre les objectifs et remplir les engagements décrits dans la présente politique.

Déclaration

Tout répondant aux besoins de son activité, L & L Products s'astreint à assurer le plus haut niveau d'intégrité. Nous souhaitons inclure des considérations sociales, éthiques et environnementales dans nos décisions d'achat, et contribuer ainsi positivement à la société et à l'environnement. Cette politique doit être lue en même temps que le Code de Conduite des Fournisseurs. L & L Products est présente sur tous les continents du monde et est conscient de son impact dans les différentes régions où elle opère. En adhérant au Pacte mondial des Nations Unies, L&L Products s'est engagée à promouvoir les 10 Principes relatifs aux droits de l'Homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. L&L Products a publié un Code de Conduite des Fournisseurs qui comprend toutes les exigences en matière de responsabilité sociétale et environnementale envers ses Fournisseurs. Les attentes concernant les droits de l'Homme, la santé et la sécurité au travail, les pratiques commerciales éthiques, la protection de l'environnement sont décrites dans ce Code.

1. Minerais issus de zones de conflit

Comme la plupart des gouvernements, des ONG et de nombreuses entreprises à travers le monde, L & L Products condamne les violations des droits de l'Homme et les atteintes à l'environnement qui se produisent dans divers pays africains (en particulier la République démocratique du Congo et les pays voisins). Dans ces régions, pour produire de l'étain, du tantale, du tungstène et de l'or (« Minerais issus de Zones de Conflit »), les minerais sont extraits dans des conditions qui entraînent de graves violations des droits de l'homme telles que le travail forcé et le travail des enfants ainsi que des atteintes à l'environnement. De plus, les revenus générés peuvent financer directement ou indirectement des groupes armés engagés dans une guerre civile.

Depuis 2010, les États-Unis ont adopté la « Dodd-Franck Wall Street Reform and Consumer Protection Act » dont l'article 1502 exige que les sociétés cotées et leurs fournisseurs

Politique d'Achats Responsables

divulguent chaque année la chaîne d'approvisionnement des Minerais issus de Zones de Conflit. En Europe, le « Règlement sur les Minerais issus de Zones de Conflit » visant à aider à endiguer leur commerce, entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2021.

L & L Products n'achète pas directement de Minerais issus de Zones de Conflit et ne les utilise pas dans ses produits. Toutefois, nous soutenons fermement le règlement visant à lutter contre ces pratiques.

L&L Products exige de ses fournisseurs qu'ils se conforment pleinement à toutes les réglementations applicables en matière de déclaration et, s'ils doivent se procurer ces minerais, qu'ils s'approvisionnent uniquement auprès de fonderies certifiées par un tiers indépendant comme étant « sans conflit ». Les fournisseurs sont en outre tenus de répercuter ces obligations sur leur propre chaîne d'approvisionnement. L&L Products exige de ses fournisseurs qu'ils lui remettent des déclarations de Minerais issus de Zones de Conflit comme l'exige la réglementation.

2. Respect du Code de Conduite des Fournisseurs

L&L Products s'engage à se procurer des produits et des services auprès de fournisseurs qui respectent les mêmes valeurs qu'elle et qui sont prêts à la soutenir pour atteindre ses objectifs de en matière de développement durable. Par conséquent, nous visons à :

- Sélectionner des fournisseurs de matières premières qui respectent les lois et réglementations applicables, y compris, pour les fournisseurs européens, la réglementation européenne REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques) ;
- Demander aux fournisseurs de tenir compte de l'environnement, de prendre des mesures pour minimiser leur empreinte écologique et de gérer correctement leurs déchets, en évitant autant que possible la mise en décharge et en ne polluant pas volontairement le sol, l'air ou l'eau ;
- Sélectionner des fournisseurs qui offrent à leurs employés un environnement de travail sûr, en se concentrant particulièrement sur les sous-traitants et les prestataires de services sur site qui doivent se conformer à toutes les réglementations applicables en matière de protection de la santé, d'heures de travail et de rémunération de leurs employés ;
- Demander aux fournisseurs de respecter les droits de l'Homme : en particulier interdire le travail forcé et le travail des enfants, la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, indemniser leurs employés conformément ou au-delà des exigences légales locales, et se conformer à la réglementation applicable en matière de négociation collective et respecter le droit de leurs employés à former des syndicats et à y adhérer ;
- Sélectionner des fournisseurs qui ont un haut niveau d'éthique commerciale, qui préviennent toute forme de corruption, qui font une concurrence loyale, qui évitent les situations de conflits d'intérêts, qui protègent les données personnelles et celles de l'entreprise, qui respectent les droits de propriété intellectuelle d'autrui et qui se conforment aux lois et règlements sur le contrôle des exportations ;
- Encourager les fournisseurs à établir une procédure de lancement d'alerte pour inciter les employés à faire part de leurs préoccupations sans crainte de représailles ;

Politique d'Achats Responsables

- Préférer les fournisseurs qui respectent les normes ISO telles que ISO 9001, IATF 16949, ISO 14001, EN/AS 9100, ISO 45001, les dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies.

3. Évaluation des Fournisseurs

Nous demandons à nos fournisseurs de se conformer au Code de Conduite des Fournisseurs de L & L Products et sommes prêts à fournir une assistance, en particulier aux petites entreprises, pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable et à s'améliorer.

Les services Achats de L & L Products prennent en compte les critères de responsabilité sociétale et environnementale lors de la sélection et de l'évaluation des fournisseurs directs.

En nous basant sur l'évaluation des risques de notre chaîne d'approvisionnement, nous déterminons les fournisseurs clés qui seront évalués sur leur performance en matière de développement durable. Nous cherchons à avoir au moins 75% de nos fournisseurs clés dans les deux meilleures catégories sur une échelle de trois niveaux.

Le non-respect du Code de Conduite peut entraîner la résiliation des contrats et/ou des relations avec les fournisseurs.



Questions

Les questions concernant cette politique peuvent être adressées à votre équipe régionales Achats

Date de première entrée en vigueur :	1 Janvier 2020
Dernière révision :	1 Octobre 2020
Date de prochaine révision :	1 Octobre 2022

.....
Christophe Carré
CEO

